

KANFEN INFOS

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

n° 45

MARS 2022

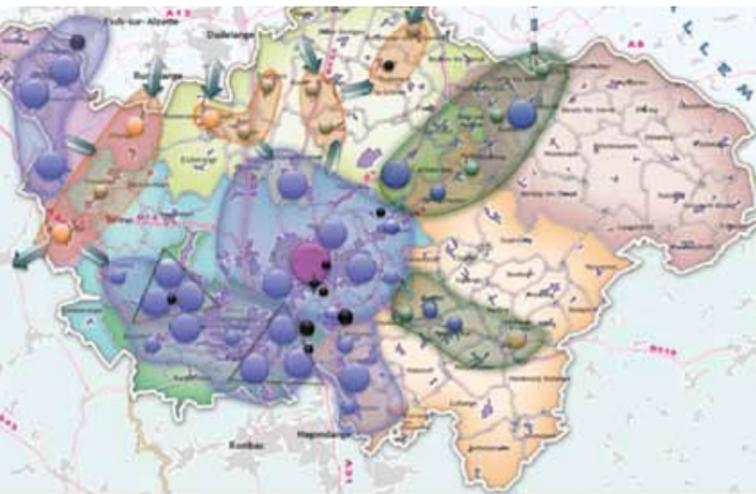
**DOSSIER P.L.U. : PLAN D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans sa séance du 28 février 2022, le conseil municipal a été appelé à examiner le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et à en confirmer les objectifs poursuivis.

RAPPEL DES OBJECTIFS ET DÉFINITION DU PADD

À partir des éléments de synthèse du rapport de présentation, les élus doivent définir des objectifs d'organisation, de protection et de mise en valeur ou de développement du territoire, c'est-à-dire exprimer un projet global pour le territoire.

Le PADD doit être l'énoncé de la politique générale de la commune de KANFEN sur les thèmes qui touchent à l'organisation de l'espace ou qui peuvent avoir une incidence sur celle-ci. Il doit être conçu comme l'expression directe du conseil municipal devant la population. Il sera ensuite traduit dans le règlement et ses documents graphiques et éventuellement complété par des orientations d'aménagement sectorielles. De même, il est important de rappeler les objectifs poursuivis à savoir :



2 • CONFORTER LE CADRE DE VIE, LE CARACTÈRE RURAL ET LA DYNAMIQUE URBAINE NOUVELLE

- En pérennisant la nouvelle organisation urbaine avec le déplacement du centre fonctionnel et commercial vers le sud en la mettant en valeur.
- En respectant la morphologie urbaine originelle au droit du village ancien.
- En préservant le caractère existant de bourgade et en favorisant une harmonie et une intégration au niveau du développement urbain.
- En inscrivant des lieux de vie partagés assurant une cohérence.
- En valorisant l'histoire architecturale de la commune.



1 • AFFIRMER LA STATURE TERRITORIALE DE KANFEN EN TANT QUE PÔLE DE PROXIMITÉ

- En maintenant le dynamisme et le cadre de vie de la bourgade.
- En définissant une ambition démographique communale et un objectif de production de logements cohérents avec la stature territoriale de la commune mais également de ses équipements, notamment scolaires.
- En prévoyant l'évolution de la commune par l'intermédiaire d'un développement urbain tout en maintenant une dynamique dans le tissu urbain existant.
- En adaptant les équipements publics aux besoins des habitants mais également aux usagers extra-communaux.



KANFEN EN CHIFFRES

19 TONNES DE CO2 PAR AN ET PAR HABITANT

70 EMPLOIS SUR LA COMMUNE

43 649 € REVENU MOYEN PAR FOYER FISCAL EN 2019 (22 040 € POUR LA FRANCE)

1 200 HABITANTS

8^e COMMUNE LA PLUS PEUPLÉE DE LA CCCE

93 % DES SALARIÉS SONT EN CDI OU TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

3 • MAINTENIR LA VOCATION RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIQUE ET SERVICIELLE DE LA COMMUNE

- En privilégiant la vocation résidentielle mais également économique et servicielle du bourg.
- En ancrant le rôle de bourg de proximité sur le territoire au bénéfice des habitants de la commune mais également des communes voisines.
- En tenant compte du phénomène de mobilité qui multiplie les besoins en automobiles individuelles des résidents (nombre croissant de véhicules par foyer).

4 • PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- En valorisant et préservant l'environnement paysager, composante importante du cadre de vie et de l'attractivité de la commune.
- En préservant les espaces naturels remarquables.
- En maintenant la biodiversité ordinaire présente sur la commune.
- En contribuant à l'objectif national de moindre consommation des espaces et la réduction du rythme de l'artificialisation des sols.
- En limitant la consommation d'énergies fossiles et polluantes, et ainsi contribuer à réduire les émissions de CO₂ et gaz à effet de serre (GES).





DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Inauguré en 1934, en présence de Robert Schuman, l'édifice va être installé à l'entrée du parc paysager

Le 7 février 2022, le conseil municipal de Kanfen a voté à l'unanimité le déplacement du monument aux morts.

Cette décision devenait relativement urgente car les travaux qui seront réalisés par la CCCE, dans le cadre de l'aménagement qualitatif de la rue du Moulin durant le deuxième semestre 2022, nécessitent la destruction d'une partie du mur d'enceinte dudit monument.

La municipalité a prévu de l'installer sur la place haute du parc paysager. Cet endroit permettra des actions pédagogiques auprès des écoles et assurera une sécurité globale du public lors des cérémonies patriotiques.

Le monument sera restauré et mis ainsi en valeur au cœur d'une zone pleine de vie.

À la suite d'un appel d'offres, c'est la société spécialisée PIAN-TANIDA de Saulcy sur Meurthe (Vosges) qui a été retenue et qui propose la meilleure garantie pour les opérations d'enlèvement et de remplacement du monument aux morts, et ce, pour un montant de 9 300 euros HT.

La commune va solliciter une demande de subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour un montant forfaitaire de 1 600 euros.

Les travaux se dérouleront courant 2022.

COLLECTE & BROUAGE DES SAPINS DE NOËL

Ou la seconde vie du roi de la forêt



Chaque année, Noël le plante au cœur de nos maisons. Beau et majestueux, le roi des forêts s'habille de lumières multicolores et d'étincelles. Les enfants le regardent avec des yeux mouillés d'envie et de joie, n'attendant que l'instant où ses pieds se recouvriront de mille cadeaux et trésors.

Les festivités passées, déchu et épuisé, il se retrouve devant nos maisons, allongé sur nos trottoirs, sa verdure encore intacte.

Afin de lui donner une seconde vie, la commune a organisé, le 10 janvier, la collecte de tous ces princes des montagnes. Ce ne sont pas moins de 115 sapins qui furent ramassés devant les habitations des Kanfenois. Après quelques jours de stockage, ils furent broyés afin de les transformer en paillis que la commune utilisera dans ses massifs floraux.

Rien ne se perd, tout se transforme !

ÉRADICATION DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : PARTICIPEZ À LA LUTTE !

La commune met en place un programme de lutte micro-biologique et de vente de nichoirs ouvert à tous

Les chenilles processionnaires du chêne, très présentes dans notre région, peuvent occasionner des défoliations importantes de ces arbres. Elles sont également redoutées pour les urtications qu'elles déclenchent chez l'homme. Les risques touchent tout d'abord les chênes, pour lesquels l'invasion des chenilles peut causer pertes de croissance, affaiblissements et défoliations totales, ensuite pour l'homme et les animaux par la projection des micro-poils urticants qui peuvent entraîner de graves réactions allergiques de la peau et des muqueuses.

Pour lutter contre cette espèce invasive, la commune s'est engagée activement depuis 2 ans afin de limiter ce fléau. Elle envisage, cette année encore, de mettre en œuvre 2 actions.

Un programme de lutte micro-biologique avec l'entreprise PEV, spécialisée en pathologie végétale. En intervenant sur les jeunes chenilles, celles-ci seront éliminées avant d'atteindre les stades les plus urticants.

L'intervention aura lieu en avril.

En 2^e lieu, il a été décidé de poser des nichoirs à mésanges en lisière de forêt. La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire, sa présence sur les zones « affectées » est un atout primordial

dans la lutte alternative. Une mésange peut vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire en consommant jusqu'à 500 chenilles par jour.

La commune a décidé d'acquérir 96 nichoirs à mésange qui seront installés pour une partie dans la forêt et l'autre mis à la vente aux particuliers situés à proximité de la zone infectée au prix de 5 € le nichoir.

Si vous êtes intéressée par la mutualisation d'un traitement micro-biologique sur votre propriété ou pour l'achat de nichoirs, merci de vous rapprocher de la mairie rapidement.



BRICE SCHNEIDER : UN KANFENOIS À VOTRE SERVICE

Une entreprise sur le territoire pour répondre aux petits soucis du quotidien

Originaire de Kanfen, Brice Schneider a démarré, en novembre 2021, une nouvelle activité en tant que prestataire de multiservices. Cette nouvelle société propose une multitude de services et de petits travaux sur le

secteur de Kanfen et environs.

Installé à Hettange-Grande/Sœttrich, Brice Schneider, 41 ans, a pris la décision de se lancer dans ce nouveau défi professionnel après avoir travaillé pendant plus de 14 ans dans le secteur des travaux publics en tant que conducteur d'engins. Suite à différentes demandes autour de lui et en réalisant des travaux dans sa maison, il a pris conscience qu'il y avait un réel besoin de petits artisans dans ce secteur. Il a donc décidé de se lancer dans cette nouvelle activité professionnelle en répondant aux divers besoins des personnes, notamment pour l'entretien des espaces verts, les petits bricolages d'électricité (changement de prise électrique), mais également le changement de pneus hiver/été et tous les petits travaux de plomberie (changement de robinetterie).

Vous pouvez le joindre par email à schneider-multiservicesmail.com ou par téléphone au 06 33 60 53 95.



LE PRÉSIDENT CHANGE DE CASQUETTE*

Changement de présidence pour La Pétanque Kanfenoise



Kanfenois depuis près de 20 ans, Sébastien Lach a pris la présidence du club de Pétanque en début d'année 2022 et assure la suite de Gilbert Leval, président depuis 2011. Membre du club depuis 2013 pour accompagner son fils dans un premier temps, Sébastien s'est ensuite investi au sein du comité comme trésorier adjoint puis trésorier, avant de prendre la présidence. La transition se fera sereinement puisque Gilbert Leval reste vice-président du club ; il pourra ainsi passer le relais en partageant son expérience. Créé en 1992 le club compte aujourd'hui 28 licenciés dont 7 nouveaux adhérents de tous âges. L'année 2022 marque le début de grands projets pour le club à commencer par des changements esthétiques avec la modernisation du logo et de nouvelles tenues officielles. Mais ce n'est pas tout, Sébastien souhaite aussi continuer à ancrer le club dans le paysage local. Ainsi des compétitions ouvertes à tous permettront aux licenciés et habitants de s'affronter et de peaufiner leur technique. L'aménagement d'un « Club House » en dessous du commerce « La magie du Ravioli » aura vocation à être un point de rencontre et de lien social pour toutes les personnes intéressées. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le club à l'adresse email lapetanquekanfenoise@gmail.com, consulter la page Facebook régulièrement mise à jour (La pétanque Kanfenoise) ou le panneau d'affichage fixé sur le bungalow.

**Tir malheureux dans lequel la boule tireuse touche la boule tirée par-dessus et la « coiffe » durant une fraction de seconde sans parvenir à la déloger.*

LES « LOUPS » SONT EN FORÊT DE KANFEN !



Au cours de vos promenades en forêt, sans doute avez-vous déjà aperçu des vestiges de la ligne Maginot, si présents dans notre région lorraine. Dans le bois de Kanfen, deux casemates ont attiré l'attention d'une jeune association, nommée « Les loups de la Moselle », en référence à l'emblème du 169^e régiment d'infanterie de for-

teresse basé sur le secteur fortifié de Thionville. Ce groupe, qui compte une trentaine de membres de tous âges, a pour objectif la rénovation et l'entretien des sites fortifiés de la région de Thionville. Afin de contribuer au devoir de mémoire, ces passionnés d'histoire ne craignent pas de donner de leur temps et de leur énergie pour mieux faire connaître ces célèbres fortifications et d'en faciliter l'accès. En effet, il n'est pas rare de les voir s'activer autour de fortifications aux environs d'Hettange durant le weekend.

Leur projet est d'explorer et de remettre en état les deux casemates qui sont situées dans notre forêt communale, le long à droite de la route qui mène à Kanfen-sous-Bois. Il s'agit de constructions particulièrement complètes et imposantes qui restent encore pour une large part à valoriser.

L'association dispose d'un compte Facebook et a d'ores et déjà annoncé une marche historique les 9 et 10 juillet 2022 en l'honneur des soldats de la guerre de 39-40.

Contact : aspmh57@gmail.com

AKLAM : NOUVELLE PRÉSIDENTE

Bénédicte Barbisch remplace Rénilde Jacobs à la tête de l'association



Cette petite association vous est peut-être inconnue, mais elle est pourtant fort sympathique et propose des activités qui pourraient bien vous intéresser.

L'Association Kanfenoise de Loisirs et Activités Manuelles se réunit deux fois par semaine dans la petite salle accueillante de l'espace socioculturel, les lundis et les jeudis soirs de 20 h à 22 h : l'occasion de créer des objets par soi-même avec le matériel mis à disposition et de confectionner des objets souvent utiles et toujours décoratifs et originaux.

Les huit membres que compte à ce jour l'association ont beaucoup d'idées, et en puisent dans les ateliers auxquels elles participent ou aux salons des loisirs créatifs qu'elles fréquentent.

AKLAM est née en 2004 (avec 18 membres) et vient de changer de Présidente cette année. En effet, Bénédicte Barbisch, qui l'a découverte à l'occasion de la première édition des « Talents cachés » en 2017, vient de succéder comme Présidente à Rénilde Jacobs, qui occupait cette fonction depuis 2015. Depuis toujours un esprit particulièrement convivial règne dans cette association : anniversaires, repas annuel et sorties sont organisés, et malgré la pandémie le lien n'a jamais été rompu. Ces bricoleuses talentueuses accueillent tous ceux et toutes celles que les loisirs manuels attirent, elles sauront conseiller et accompagner les plus timides et les moins adroits qui voudront les rejoindre.

Contact : aklamkanfen@gmail.com

Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



DISPONIBLE SUR
AppGallery



LA COMMISSION JEUNESSE INSTALLE DES BOÎTES À IDÉES

Dans le but d'associer les plus jeunes Kanfenois à la vie du village, une commission jeunesse a été créée en octobre 2021. C'est ainsi que 21 jeunes de 9 à 15 ans composent désormais cette nouvelle commission, présidée par Nadine Grosjean, conseillère municipale déléguée à la solidarité.

Très vite une idée a germé lors de leurs premiers échanges : installer des boîtes à idées. C'est Baptiste, Quentin, Martin et Noé qui ont œuvré pour décorer et peindre deux boîtes aux lettres. La première a été posée le 23 février à 15 h devant l'école élémentaire. La seconde sera installée devant la mairie.

Les membres de la commission espèrent recueillir une pléthore de propositions des enfants et pourquoi pas des adultes pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

À suivre...



LA NEWSLETTER, C'EST BIENTÔT TERMINÉ,
ADOPTEZ **PanneauPocket** ! (Déjà 300 inscrits !)



Depuis plusieurs années, la municipalité communique grâce à son site internet et par courriel (sur inscription volontaire) pour informer de son actualité (coupures d'électricité ou d'eau, calendrier des conseils municipaux et des manifestations, informations générales, alertes de sécurité, etc.). La commune vient d'adopter l'application

PanneauPocket (gratuite, anonyme et sans ouverture de compte) afin d'être encore plus réactive (déjà 300 inscrits !). De fait, l'information par courriel s'arrêtera dès le 1^{er} mai. N'hésitez pas à passer à l'application PanneauPocket sur vos magasins d'applications pour mobile ! (voir QR Codes ci-dessus)

L'AGENDA KANFENOIS

SAMEDI 2 AVRIL

20^h JULIEN STRELZYK

Espace socioculturel de Kanfen

Entrée : 15 €

Réservation en mairie



Julien vient d'être papa et découvre que les gosses, « ça coûte un pognon de dingue ! ». Du coup il nous pond un nouveau spectacle pour rentrer dans ses frais... Il y raconte ses aventures depuis la naissance de son fils et parle lait, biberon, seins, cododo, doudou, cris, couple, famille, grands-parents...

Ce nouveau spectacle plaira évidemment à tous les anciens bébés, parrains, marraines, tatas, tontons, parents et grands-parents !

KANFEN INFOS

Directeur de la publication
Denis Baur

Rédaction
J.C. Varnier - L. Bastien - M. Baur
I. Nowak - A. Nowak - S. Citerne

Conception graphique
Commission de la communication

Photos
S. Citerne (sauf mention particulière)

Impression
Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen
4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10
mairie-kanfen@orange.fr • www.kanfen.fr



CONFÉRENCE TRANSHUMANISME

Présentée par Guillaume Morano

Pourra-t-on un jour « tuer la mort » ? Réparer l'être humain à l'infini en faisant fi des règles les plus élémentaires de la Nature ? Qui pourra accéder à ces incroyables progrès scientifiques ? Quelles questions éthiques soulèvent de telles pratiques ? Telles sont les interrogations qui ont nourri la conférence sur le transhumanisme qui s'est tenue le vendredi 14 janvier à 20h à l'espace socioculturel de Kanfen et qui a rassemblé plus de 40 personnes. En effet, Guillaume Morano a partagé ses connaissances d'enseignant

chercheur en philosophie sur le thème de « l'homme augmenté », et son exposé brillant - parfois ardu - a captivé un public très concentré ; à l'issue de cette présentation précise de tous les espoirs et dangers ou délires du transhumanisme (ou « surhumanisme » devrait-on dire), ce fut le moment d'un échange particulièrement intéressant avec des membres de l'assistance, visiblement désireuse d'en savoir un peu plus sur ce sujet passionnant et de pouvoir exprimer ses propres craintes et questionnements.

JEAN-MARIE SCHEIDT REMERCIE LES KANFENOIS

Nous donnons la parole à l'ancien agent municipal, aujourd'hui à la retraite



« Suite à l'épreuve difficile de l'incendie qui a détruit ma maison le 23 octobre 2021, rue de la République (sans dommage corporel, heureusement), j'aimerais louer l'immense élan de solidarité et de générosité des kanfenois généreux à mon égard. Je souhaite remercier de tout cœur tous les donateurs qui se sont manifestés suite à ce sinistre par l'intermédiaire de la cagnotte Leetchi mise en place ou directement (M. le Maire, les voisins, la famille, les amis, les connaissances et les inconnus...).

Merci au corps des sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines et Thionville entre autres qui étaient là durant des heures et qui ont montré leurs compétences afin d'éteindre cet incendie.

Je tiens également à remercier toutes les propositions de relogement en attendant la reconstruction de ma maison, et toutes les différentes aides comme les biens en espèces, la voiture, les vête-

ments, les meubles, le linge de maison et tous les divers coups de main. Toutes ces nombreuses attentions m'ont profondément touché et ému et ont été pour moi un énorme soutien moral et source de réconfort. Encore un grand merci à toutes et à tous ! »

Jean-Marie SCHEIDT